



La mission de l'Office municipal d'habitation de Lévis est, d'une part, de procurer aux personnes seules et aux familles les plus défavorisées et démunies du territoire, et ce, sans discrimination, des logements de qualité à prix modique, et d'autre part, d'offrir du logement abordable à partir des mêmes valeurs et critères utilisés dans le secteur privé. L'OMH Lévis offre également des services complémentaires de soutien communautaire en continuité et en concertation avec les ressources disponibles dans le milieu. Finalement, l'Office par sa préoccupation du développement social de ses locataires, contribue à garantir la dignité en accordant une importance au respect de l'individu et de son vécu.

INTERVENANT(E) EN SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Sous la responsabilité du directeur du service communautaire, le principal défi de l'intervenant(e) en soutien communautaire est d'améliorer la qualité de vie des locataires par la vie communautaire, par la médiation et les références vers les ressources du milieu.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES :

- Référer et accompagner les locataires vers des services publics et communautaires;
- Collaborer et intervenir activement auprès de ressources externes telles que le CISSS, la DPJ, la sécurité publique et les organismes communautaires;
- Favoriser une cohabitation respectueuse (règlement de plaintes, respect des règlements);
- Rédiger les notes de suivi des demandes d'intervention;
- Supporter l'organisation d'activités communautaires des locataires;
- Accompagner les administrateurs-bénévoles de l'Association des locataires dans leur mission (ADL).

QUALITÉS ET APTITUDES NÉCESSAIRES :

- Bonne organisation et adaptation;
- Capacité d'apprendre certains logiciels spécifiques;
- Qualités humaines et sociales;
- Capacité de travailler en équipe et avoir l'esprit de collaboration;
- Autonomie, initiative, dynamisme.

EXIGENCES ET OBLIGATIONS

- Technique en travail social, d'éducation spécialisée, d'intervention en délinquance (ou autres formations reliées);
- Deux ans d'expérience de travail pertinents;
- Avoir accès à une voiture et avoir un permis de conduire valide;
- N'avoir aucun empêchement judiciaire et médical en lien avec l'emploi.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Emploi à temps plein 35 heures/semaine;
- Salaires établis selon la convention collective entre 24.49\$ et 25.74\$;
- Gamme complète d'avantages sociaux incluant fonds de pension et assurances collectives.

Faire parvenir un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation à l'attention des ressources humaines par courriel rh@omhlevis.qc.ca au plus tard le 30 novembre 2022.